

## **DELIBERATION DD2024\_014**

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 2 février 2024

**LE 8 février 2024**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de **M. Jacques AUZOU**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	50
Votants	65
Pouvoirs	15

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### **AMÉNAGEMENT DE L'ENTRESOL DE LA MAISON DE SANTÉ DE PLURIDISCIPLINAIRE DE VERGT**

#### **PRESENTS :**

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. GEORGIADDES, Mme GONTHIER, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. MOTARD, Mme FAURE, Mme ROUX, M. RATIER, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. CHANSARD, Mme ESCLAFFER, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHANTEGREIL, Mme MOULHARAT, Mme MONTEIL-MAYAUD

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

Mme DRUILLOLE, M. LARENAUDIE, M. MOTTIER, M. REYNET, M. TALLET, M. LEGAY, M. PERPEROT, M. PIERRE NADAL, M. GUILLEMOT, Mme SARLANDE, Mme FAVARD, M. GASCHARD, Mme LANDON, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO, M. PERIER, Mme CHERBERO

#### **POUVOIR(S) :**

Mme CHABREYROU donne pouvoir à Mme GONTHIER  
M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADDES  
M. DOBBELS donne pouvoir à M. LECOMTE  
Mme LABAILS donne pouvoir à M. LAVITOLA  
M. LACOSTE donne pouvoir à M DENIS  
M. GUILLEMET donne pouvoir à Mme ROUX  
M. DUCENE donne pouvoir à M. SUDREAU  
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER  
M. SERRE donne pouvoir à Mme MOULHARAT  
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. PARVAUD  
M. MARC donne pouvoir à Mme KERGOAT  
M. BARROUX donne pouvoir à M. MARSAC  
M. DELCROS donne pouvoir à Mme DUVERNEUIL  
Mme DOAT donne pouvoir à M. BOURGEOIS  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme MARCHAND

## AMÉNAGEMENT DE L'ENTRESOL DE LA MAISON DE SANTÉ DE PLURIDISCIPLINAIRE DE VERGT

### I. Contexte

La Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux a construit en 2018, sur la commune de Vergt, une **Maison de Santé Pluridisciplinaire**. Cet établissement regroupe, sur une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>, une **vingtaine de praticiens médicaux** ainsi qu'un **service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**.

**Actuellement, les locaux permettent l'accueil de :**

- ☐ 3 médecins généralistes
- ☐ 2 cabinets dentaires
- ☐ Un service infirmier
- ☐ 1 cabinet de kinésithérapie
- ☐ Des locaux permettant l'accueil de différents praticiens :
  - 1 infirmière hypno thérapeute
  - pédicures/podologues
  - psychologues
  - 2 ostéopathes

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) composé d'une équipe de 25 intervenants, occupe une grande partie de l'entresol du bâtiment.

Depuis le mois de septembre 2023, la Maison de Santé accueille également une permanence du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Périgueux depuis que le déménagement du service dans les locaux d'Aliénor.

**Véritable pôle médical de référence sur le territoire, la maison de santé de Vergt nécessite d'être agrandie afin de pouvoir améliorer l'offre de santé existante et répondre à la demande et aux besoins de la population.**

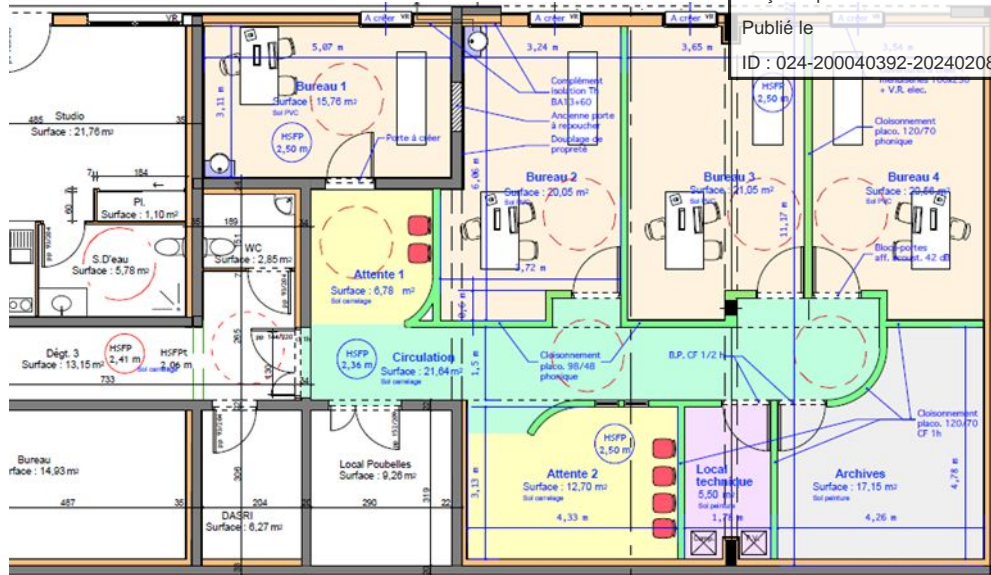
### II. Description du projet

Les travaux de réaménagement de l'entresol de la Maison de Santé de Vergt permettront de créer :

- 4 bureaux pour des professionnels de santé**
- 2 salles d'attentes
- Un local technique
- Des archives pour l'intégralité des professionnels du bâtiment

C'est un espace de près de **140 m<sup>2</sup> supplémentaires** qui permettra d'améliorer l'offre de soin déjà existante sur ce territoire.

**L'accessibilité** du public se fera par l'accueil de la maison de santé, puis par l'escalier ou l'ascenseur existant.



### III. Plan de financement prévisionnel

Le plan de financement prévisionnel de ce projet pourrait ainsi s'établir comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Nature de la dépense	Montant € HT	Financiers	Taux	Montant
Acquisitions	- €	Etat - DETR 2024	30%	45 000,00 €
Etudes	18 000,00 €	Agence Régionale de la Santé	20%	30 000,00 €
Travaux	124 100,00 €	<b>Total subventions</b>	<b>50%</b>	<b>75 000,00 €</b>
Divers	7 900,00 €	Auto-financement Grand Périgueux	50%	75 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>150 000,00 €</b>

### IV. Proposition

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Valide le plan de financement actualisé de l'opération;
- Autorise le Président a effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne réalisation de ce projet ;
- Autorise le Président à solliciter les financeurs du projet.

**Adoptée à l'unanimité.**

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

DD2024\_014

SLO

Délibération publiée le 06/03/2024

Pour extrait con

Publiée

ID : 024-200040392-20240208-DD2024\_014-DE

Délibération certifiée exécutoire  
à compter du 06/03/2024

Périgueux, le 06/03/2024

le Président  
Jacques AUZOU

